



Rochers de la Montjoie



Situation

Ville porte la plus occidentale du Parc Naturel Régional Normandie-Maine, Mortain se situe au sud du département de la Manche, à 37 km à l'ouest d'Avranches. Les rochers de la Montjoie dominent l'Est de la ville, colline rocheuse orientée nord sud prolongée par les rochers de l'Hermitage (voir site 50004).

Typologie

Site pittoresque

Commune concernée

Mortain

Surface

7 ha

Date d'inscription

Arrêté du 29 novembre 1934



La Cote 314 au sommet des rochers

DREAL/P. Gallineau

Histoire

En 1858, Hyppolyte Sauvage dans ses « Légendes normandes » dresse un tableau des rochers de la Montjoie : « *Au milieu de cette longue chaîne de montagnes, dont les crêtes pittoresques couronnent la ville de Mortain, l'on remarque un effroyable éboulement de quartiers de rochers et de rocs brisés, dont le pêle-mêle accuse quelque cataclysme des premiers âges du monde : c'est la Montjoie. Dans leur chute, des masses énormes sont venues se superposer les unes aux autres par un de ces jeux étranges du hasard* ». Le nom de Montjoie vient du cri de joie poussé par les miquelots (pèlerins) en route vers le

Mont Saint-Michel distant de 40 km. Sur les chemins montois, c'est de Mortain et ses rochers qu'ils peuvent enfin apercevoir le but ultime de leur voyage. Au début du XX^e siècle, cette barre de grès fait l'objet d'une exploitation intensive comme carrière. Les rochers sont inscrits parmi les sites de caractère artistique et pittoresque en



Les rochers de la Montjoie au début du XX^e siècle

Archives de la Manche

novembre 1934. Les hauteurs sont aussi connues sous le nom de « Cote 314 », altitude du plateau dominant la ville et le bocage alentour. Le 6 août 1944, la contre-attaque allemande « Lutlich » tente de couper en deux l'armée américaine qui avance vers la Bretagne et les Pays de Loire. Sous la pression allemande, les GI's se retirent de Mortain en laissant deux groupes du 120^e RI de la 30^e Division Old Hickory occuper les rochers de la Montjoie et ceux de l'Ermitage (site 50004). Isolés sur les hauteurs, le « bataillon perdu » résiste pendant 6 jours aux assauts des SS, privant l'attaquant d'une position d'observation déterminante sur toute la vallée de la Sélune. Sur les 950 soldats américains que comptait le « bataillon perdu », seuls 376 répondent à l'appel le 12 août, jour de leur libération. Après la guerre, les rochers de la Montjoie retournent dans l'oubli. Les carrières ont cessé leur activité et faute de pâturage, le site se boise de plus en plus dissimulant les roches grises sous le vert sombre des boisements.



Les rochers vus du GR 22

DREAL/P. Galineau

Le site

Venu de l'Abbaye Blanche (site 50003), le GR 22 se faufile au pied de la barre rocheuse de plus d'un km qui domine Mortain à l'est pour rejoindre, plus au sud, le site de l'Ermitage et sa petite chapelle Saint Michel. C'est la limite ouest du site. Les cartes postales du début du XX^e siècle

nous montrent de formidables falaises dont le pied, en terrain plat, est occupé par une lande rase puis par des carrières tout au long de la barre rocheuse. Aujourd'hui, les rochers qui se dressent à la verticale, 30 m au-dessus du GR 22, sont dissimulés par un boisement de jeunes bouleaux. Quelques trouées à travers les branches laissent apercevoir quelques pans de roches et pitons fissurés où s'accrochent des ajoncs et des arbustes rabougris. Au sud du site, le chemin longe un

ancien front de carrière récemment défriché. Devant, vers la ville, quelques immeubles de cinq étages ont été bâtis occultant les vues. Le sommet des rochers est lui aussi gagné par la végétation. Mais ici, le site est plus entretenu surtout dans sa partie sud où un petit parcours fléché invite à découvrir la Cote 314 et quelques traces des combats de 1944. Quelques fenêtres dans la végétation permettent de découvrir un panorama unique vers Mortain, le bocage alentours, et, si le temps est au beau, vers le Mont Saint-Michel.



La Cote 314

DREAL/P. Galineau

Devenir du site

Les rochers de la Montjoie (Cote 314) sont un des hauts lieux du patrimoine historique de Mortain. Mal signalé, le site est moins fréquenté que celui de l'Ermitage qui le « concurrence » quelque peu. Sur la crête, le sous-bois est maintenu en état de visite en partie sud, au-delà le site est moins entretenu et demeure difficilement accessible. Les points de vues du haut des crêtes sont de plus en plus occultés par les ajoncs et les arbres qui poussent au bord de l'à-pic. Il faut se faufileur entre rochers et buissons pour contempler la ville en contre-bas et tout le bocage aux alentours. Le site, patrimoine de Mortain, ne semble faire l'objet d'aucune menace si ce n'est celle de la végétation qui le dissimule un peu plus chaque année.

- Les travaux susceptibles de modifier l'aspect des lieux sont soumis à déclaration préalable auprès de l'administration 4 mois à l'avance. (Article L 341.1 et suivants et R 341.9 et suivants du code de l'environnement).
- Le camping et le stationnement des caravanes sont interdits, quelle qu'en soit la durée, conformément aux dispositions des articles R 111.42 et 38 du code de l'urbanisme.
- La publicité est interdite (article L 581.4 et suivants du code de l'environnement).
- La limite du site doit être reportée dans le document d'urbanisme en tant que servitude d'utilité publique opposable aux tiers (article L 126.1 du code de l'urbanisme).